



Association loi 1901
87380, St Germain les Belles
www.lepanierdegermaine.org
pdegermaine@gmail.com

tél 0950423962
Local : 64 Bis RN-87380 MAGNAC BOURG

COMPTE RENDU DU CA PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE, DU 08/04/2020 - 20h00

Présent(e)s: Mireille BOURGEOIS-KINDT, Élisabeth COUSEW , Sophie DUTEIL, Martine GAULTIER, Hortense JACQUEMAIN, Caroline LEROUX, Rémi MARIVIN , Stéphane MORELON , Ginette PARISELLE, Clément PUYO Jocelyne VAN BINNEVELD

Sophie : Animatrice de séance

Martine : secrétaire de séance

USAGE DE SLACK

Le CA utilise désormais la plateforme collaborative SLACK qui permet de remplacer les e-mails et de faciliter les échanges entre les membres, Rémi rappelle les règles d'utilisation. Les canaux sont le principal moyen par lequel Slack sépare l'information en différents sujets. Ces canaux permettent de regrouper les conversations pour un sujet spécifique, le canal général étant utilisé pour tout type de sujet, ils sont communs à tous les membres du CA. Les canaux peuvent être supprimés ou archivés. A chaque utilisation de Slack des notifications peuvent être envoyées aux autres membres. Des groupes de travail thématiques ouverts aux adhérents vont être créés et utiliseront vraisemblablement cette plate-forme. Le moment venu, il sera nécessaire de créer une discussion privée d'ordre général, pour les échanges du conseil d'administration sur les sujets à traiter en interne, afin que seul les personnes concernées y aient accès.

Rémi conseille d'enregistrer les documents que nous souhaitons partager (TYPE CR de réunion) sur Google drive et d'insérer un lien dans les messages de SLACK pour y accéder ; Sophie nous signale qu'elle y a créé un document pour que chaque membre du CA puisse proposer des éléments à traiter (notamment pour préparer l'ordre du jour des CA). Ce document permanent, permet d'ajouter ou de retirer des thématiques / problématiques, afin que même si certaines ne sont pas urgentes, elles ne soient pas oubliées.

ÉTAT TRÉSORERIE

Élisabeth signale que l'appel aux adhérents pour alimenter leur porte monnaie a bien fonctionné. Le compte du Panier de Germaine faisait apparaître un montant de 8000€, mais 3000 € ont été réglés aux producteurs, 4800 € restent encore à leur régler

(huile/sucre/agrumes). Un montant de 2400 € de chèques, envoyés en « courrier suivi » fin mars n'ont toujours pas été encaissés par la NEF.

Maxime MENU, coordonnateur du café veut connaître la quantité qui est susceptible d'être commandée en 2020 par les adhérents. Si on s'appuie sur les commandes de 2019, on peut estimer les besoins à 250 KG. L'association de producteurs CYAAP souhaiterait une avance de trésorerie de 2500 €. Vu le contexte, Elisabeth émet une réserve et demande à ce qu'on attende pour voir si les virements des adhérents se poursuivent. Sophie propose de scinder en 2 le montant de l'avance de trésorerie.. Jocelyne indique au CA qu'en 2018, les comptes étaient à l'équilibre et qu'en 2019, le solde positif correspond aux factures 2019 non payées. Clément se charge d'apporter une réponse provisoire à Maxime.

Hortense a saisi les 3 premiers mois de 2020 sur le logiciel de comptabilité (version démo) et a réalisé un guide commun afin de faciliter son utilisation à l'avenir. Le CA accepte la proposition d'Hortense d'adhérer pour 20 € à l'AFOCG Limousin (Association de Formation en Comptabilité et Gestion), afin de bénéficier d'un tarif préférentiel pour l'achat du logiciel ISTEA (380 €) et pour la maintenance annuelle (95 €).

PRÉPARATION DE LA BASCULE SUR CAGETTE : Quel frais de gestion pour quel produit ?

La Marge appliquée sur les produits proposés doit rapporter annuellement et globalement 7000 € nécessaire au financement des frais de l'association. Cette somme peut être réduite par le montant des adhésions (2500 €).

Avant le passage sur cagette, Stéphane propose l'uniformisation de la marge : ce qui donnerait 7,8 %, A l'heure actuelle, les produits comme le sucre (15 %) et les oranges (20%) ont une marge plus importante que les légumes, les fromages et produits laitiers, la viande, l'épicerie » (6 %) ou encore le pain, les fruits, l'huile d'olive et autres produits andalous, les plants, les produits pour le corps et la maison (8%). Ginette rappelle qu'il est important de dissocier les produits qui sont de 1ère nécessité (farine, pain, légumes, huiles...) et les autres.

Si la marge actuelle était conservée pour le sucre et les oranges, la marge de tous les autres produits pourrait être lissée.

Clément rappelle qu'il serait souhaitable que la marge finance uniquement les frais liés au local (loyer, Électricité, tél, assurance) et que les adhésions collectées financent les frais généraux de l'association (animation : paiement du pot offert à l'AG ou d'un intervenant lors des vendredis de Germaine par ex)

Le producteur fixe ses prix et par la suite le Panier de Germaine fixe sa marge. La demande de rabais à un producteur n'est pas normale (effort différent d'un producteur à l'autre et de fait peu équitable). Il est donc décidé de profiter du basculement vers cagette pour supprimer cette pratique non systématique.

Afin de mieux appréhender l'uniformisation de la marge, et de faciliter notre décision lors d'une prochaine réunion, Hortense va réaliser un tableau avec les différents scénarios possibles.

GROUPE DE TRAVAIL A PROPOSER AUX ADHÉRENTS ET COMMUNICATION

Sophie propose de profiter du contexte pour créer les groupes de travail, car les adhérents disposent peut être d'un peu plus de temps.

La plupart des adhérents ont bien complété leur bulletin d'adhésion et une quinzaine d'entre eux se sont inscrits pour participer à des groupes de travail.

Elle propose de lancer un groupe éditorial, dont elle serait l'animatrice et qui pourrait s'occuper de faire vivre le site web et de réaliser une Newsletter.

Un groupe « Migration Cagette » , animé par Rémi, a commencé à travailler, comme le groupe permanence animé par Mireille.

L'animation d'un groupe «Les vendredis de Germaine » va être proposé à Patrick Lespagnol à l'origine du concept.

Des membres du CA pourront intégrer les groupes de travail qui seront autonomes mais qui devront consulter le CA pour des décisions d'évolutions du fonctionnement ou qui ont attrait au projet de l'association.

Un mail sera prochainement envoyé aux adhérents inscrits, et Sophie propose d'insérer une rubrique dans la Newsletter pour renouveler l'appel à participation, ou à création de groupes.

Sophie espère lancer la 1ère Newsletter courant avril. Elle nous a déjà fait parvenir une ébauche qui satisfait le CA.

Clément gère une rubrique appelée « focus sur un producteur ». Il est décidé de consacrer le premier article de la série à la dernière productrice ayant rejoint le Panier de Germaine : Estelle ADAM – Le jardin des graines -

Fin de la réunion à 23 H 30

Le prochain CA est programmé **mercredi 22 avril à 20h30** par conférence téléphonique afin de faire un nouveau point sur la trésorerie et de décider de l'uniformisation ou pas des marges.